

AVIS DE RETROCESSION D'UN DROIT AU BAIL COMMERCIAL APPEL A CANDIDATURES



La Ville de Puteaux rétrocède le droit au bail commercial sur un local sis 89 rue de la République à PUTEAUX.

Le local à usage commercial dépend d'un ensemble immobilier récent immeuble de type R+8 sur la parcelle cadastrée section R n°291 et présente une surface de 70m² en rez-de-chaussée.

La rétrocession du droit au bail commercial est estimée à de 25.000 €, à cette somme s'ajoute le remboursement du dépôt de garantie de 5 367,50 €. Les frais d'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Un cahier des charges fixant les conditions de rétrocession et le dossier à fournir par le potentiel repreneur est disponible sur simple demande au Pôle Aménagement Urbain.

Les dossiers de candidature seront adressés à l'attention de Madame Le Maire, Mairie de Puteaux, 131 rue de la République – 92800 PUTEAUX.

Pour tout renseignement supplémentaire et visite du local, s'adresser à Madame Benmansour Belbey Morgane, Direction de l'Aménagement Urbain Durable .

Ligne directe: 01 46 92 94 61

mail: commerce@mairie-puteaux.fr

